



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
117 RUE ST-LOUIS
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0

Avis d'intention

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu qu'un avis d'intention a été déposé au bureau de la municipalité et que tout intéressé peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau, au 117 rue St-Louis à Saint-Marcel-de-Richelieu.

Conformément aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes municipaux (L.COM.art.33. p4), l'organisme municipal doit publier un avis d'intention sur le système électronique d'appel d'offres permettant à toute entreprise de manifester son intérêt à réaliser ce contrat.

- Le contrat sera attribué à Gilbert Infrastructure et le contrat devra être effectué à l'automne 2026, vue l'urgence, la dangerosité des travaux.
- La conclusion du contrat sera le 7 septembre 2026.
- Les motifs d'attribution d'un contrat de gré à gré sont : l'expertise recherchée vue le projet demandant une spécialisation spécifique dans la réhabilitation structurale d'un tuyau en béton armé d'un diamètre de 600 mm dans un endroit difficile d'accès et possédant la machinerie adéquate pour déloger la matière solide obstruant le ponceau au centre, et/ce, dans un temps rapproché vue les décrochements occasionnés aux extrémités dudit ponceau. Il y a également le fait que cette entreprise permet la réparation du ponceau, plutôt que le changement complet de celui-ci, ce qui représente une économie de 90% des coûts prévus.
- Toute entreprise peut se manifester d'ici le 2 septembre 2026, 15h00 à direction@saintmarcelderichelieu.ca

Donné et signé à Saint-Marcel-de-Richelieu
Ce 20 août 2026

Julie Hébert
Directrice générale et
Greffière-Trésorière